

RÉGION BASSE-NORMANDIE - APPELS A PROJETS 2003

PROJETS DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE

PRÉSENTATION

Le domaine ITIC ("*Imagerie, Technologies de l'Information et de la Communication*") a été retenu comme un des Pôles Scientifiques et Technologiques du Contrat de Plan État-Région de la Basse-Normandie (2000-2006). Cet axe est animé par un Comité Régional (CRITIC) dont la mission est notamment de favoriser l'émergence de projets alliant recherche et industrie.

Le présent appel à propositions s'inscrit dans cette politique, il a été précédé d'un appel similaire en 2001 et sera suivi d'un troisième appel en 2005.

Plusieurs types de projets sont cette année prévus :

- 1) **Projets de collaboration Recherche-Industrie.** Les projets qui satisferont les critères décrits dans le § I feront l'objet d'un financement de l'État, du Conseil Régional de Basse-Normandie ou de l'Europe selon différentes procédures jusqu'à concurrence d'une somme globale comprise entre 460 000 et 610 000 Euros.
- 2) **Projets exploratoires.** Ces projets visant à préparer une collaboration de recherche technologique pourront bénéficier de diverses procédures de financement simplifiées.
- 3) **Rencontres technologiques régionales.** Ces rencontres organisées à l'occasion d'un colloque scientifique (localisé en Basse-Normandie et de niveau national ou international), sont destinées à faire connaître les travaux évoqués dans ce colloque et leurs applications auprès des entreprises.

DOMAINES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES CONCERNÉS

Dans le cadre de cet appel à projets, tous les domaines de l'ITIC sont concernés, notamment :

- Les composants électroniques et optoélectroniques (informatique embarquée, cartes à puce, ...).
- L'électronique et l'instrumentation (capteurs, systèmes électroniques, ...).
- L'imagerie (capteurs, modélisation, traitement et analyse, 3D, ...).
- Les réseaux : aspects logiciels (inter/intranet, sécurité), matériels (haut débit, ATM, fibre optique, ...), protocoles, transport sur IP.
- La création d'outils logiciels multimédia (ingénierie linguistique, réalité virtuelle, interfaces homme-machine, recherche d'information et indexation, SIG, ingénierie XML, systèmes auteurs).
- La création de programmes multimédia : création de contenus (culture, enseignement, santé, administration) ; ergonomie du document électronique ; multimodalité ; expériences de travail coopératif.
- Les aspects sociaux et humains des TIC : adaptation des logiciels à des publics non avertis, aux handicapés, ... ; impact sur les processus cognitifs, le langage, les liens sociaux, les territoires, ...

I. Projets de "Collaboration Recherche-Industrie"

Il s'agit de projets de Recherche Technologique menés en collaboration entre un ou plusieurs laboratoires et un ou plusieurs partenaires industriels ou utilisateurs.

Pour être éligibles, les projets de ce type devront :

- Associer une ou des équipes de recherche publique avec (en priorité) des industriels ou (éventuellement) des utilisateurs potentiels. L'un des partenaires doit être régional.
- Démontrer un impact économique régional.
- Démontrer une innovation significative.
- Démontrer une potentialité d'application.

La durée maximale de ces projets sera de 18 mois, leur soutien financier au travers de cet appel à projets sera au maximum de 100 000 Euros.

Les critères d'appréciation seront les suivants :

- La qualité scientifique et technologique du projet.
- Son caractère innovant.
- L'incidence sur le développement scientifique et économique régional.
- L'impact sur la constitution ou le renforcement de compétences régionales, en particulier dans une dimension interdisciplinaire et en favorisant la participation des PME (moins de 250 personnes).
- La possibilité d'aboutir à un produit commercialisable.
- L'ouverture sur la coopération inter-régionale ou européenne.
- La qualité du partenariat Recherche-Entreprise.

Chaque projet éligible sera expertisé par deux personnalités du monde scientifique public et/ou des industriels, extérieurs à la région. Les propositions de financement sont établies par le "Comité d'examen des projets" selon la procédure définie dans les statuts du CRITIC.

Les projets retenus seront ensuite soumis pour décision aux financeurs concernés (État, Région, Europe).

Les projets non retenus mais présentant un intérêt reconnu pourront être dirigés vers d'autres procédures susceptibles de les financer.

Les structures retenues dans le cadre de l'Appel à Projets 2001 peuvent tout à fait présenter un nouveau projet, sous réserve de l'accompagner d'un bilan ou d'un rapport d'étape de leurs précédentes actions.

Annonce d'intention

Vous pouvez envoyer une annonce d'intention à soumettre un projet de ce type à Marinette REVENU, Responsable de l'Appel à Projets 2003, **par mèl exclusivement** - Marinette.Revenu@greyc.ismra.fr.

Les dossiers seront examinés dans les huit jours par le "Comité d'examen des projets" du point de vue de la recevabilité et un avis indicatif, éventuellement accompagné de recommandations pour la constitution du dossier définitif, vous sera envoyé.

Calendrier

- **15 Février 2003** Annonces d'intention (facultatif).
- **15 Mars 2003** Date limite de réception des projets.
- **Juin 2003** Sélection et propositions de financement par le CRITIC.
- **Octobre 2003** Début probable des actions.

Constitution des dossiers

Les dossiers comprendront suivant le modèle joint :

- Une présentation résumée du projet : "**Fiche A**".
- Une présentation scientifique : "**Fiche B**".
- Une annexe financière : "**Fiches C-1, C-2, C-3**".
- Une lettre de mandat des partenaires au coordinateur du projet : "**Fiche D**".
- Un engagement du porteur du projet à réaliser l'opération "**Fiche E**".
- Un accusé de réception.

Toutes les informations contenues dans le dossier seront strictement confidentielles hormis la FICHE A.

Les dossiers pourront être précisés, complétés ou remaniés sur avis du Comité de Sélection avant d'être soumis à l'expertise extérieure.

Les projets sont à adresser

- **Sous forme papier en 1 exemplaire à :**
Monsieur le Président du Comité Régional ITIC
c/o Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie
Immeuble le Pentacle - CITIS
Avenue de Tsukuba
14209 - Hérouville St Clair

ET

- **Sous forme électronique à :**
Sandrine Béguin - sandrine.beguin@industrie.gouv.fr

Contact

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Responsable de l'Appel à Projets 2003 :

Pr. Marinette Revenu
"Groupe de Recherche en Informatique, Image et Instrumentation de Caen"
ISMRA - 14050 Caen Cedex
Tel : (0)2 31 45 27 02 Mél : Marinette.Revenu@greyc.ismra.fr

II. Projets exploratoires

Les projets exploratoires correspondent à des études préliminaires menées par des industriels avec des laboratoires de recherche (faisabilité, définition d'un programme scientifique, recherche de partenaire, veille technologique).

Pour être éligibles, les projets devront :

- Proposer une innovation significative.
- Démontrer une potentialité d'application.
- Faire la preuve de l'intérêt d'un industriel.

Les projets de ce type seront soumis à un avis scientifique du CRITIC et instruits au niveau régional *via* les dispositifs déjà en place et selon leurs règles d'éligibilité.

La durée maximale de ces projets sera de 12 mois ; leur soutien financier au travers de cet appel à projets sera au maximum de 5 000 Euros pouvant couvrir 50 % des coûts HT.

A terme, ces projets devraient aboutir à des collaborations Recherche-Industrie telles que définies § I.

Calendrier

Les dossiers peuvent être déposés de manière permanente sur la période 2003-2006.

Les décisions seront prises en Comité d'Orientation en charge du Transfert de Technologie (COTT).

Constitution des dossiers

Votre dossier comprendra la "**Fiche A**" et le dossier de demande d'aide correspondant au dispositif utilisé.

Contact

Pour plus d'informations sur le dispositif et soumettre un projet, contactez :

Stéphane Bresson - Chargé de mission TIC
Centre des Technologies Nouvelles
8 rue A. Kastler - 14000 CAEN
Tél. : (0)2 31 46 25 23 - Fax : (0)2 31 46 25 27
Mèl : bresson@ctn.asso.fr - web : <http://tic.ctn.asso.fr/>

III. Les rencontres technologiques régionales

Les **rencontres technologiques régionales** sont mises en place à l'occasion de colloques scientifiques nationaux ou internationaux organisés en Basse-Normandie dans le domaine ITIC. Elles sont destinées à faire connaître les applications possibles des travaux évoqués dans ce colloque auprès des entreprises régionales, grâce à un temps et à des modalités de présentation spécifique.

Les dossiers seront instruits au niveau régional et présenté par l'organisateur régional du colloque scientifique au bureau du CRITIC pour avis.

Le projet sera ensuite soumis au financeur pour décision. Le soutien financier sera au maximum de 5 000 Euros HT et prendra en compte les frais supplémentaires d'organisation de la rencontre régionale.

Calendrier

Les dossiers peuvent être déposés tous les ans sur la période 2003-2006.

- **15 Mars année N** Date limite de réception des projets.
- **15 Mai année N** Décision de financement.
- **Année N ou N+1** Déroulement du colloque et des rencontres régionales.

Constitution des dossiers

Remplir la "**Fiche F**".

Contact

Pour plus d'informations sur le dispositif et soumettre un projet, contactez le Secrétaire du CRITIC par mèl : critic@info.unicaen.fr.